



SAINT GEOIRE
EN VALDAINE

La Lettre Municipale

Avril / Mai / Juin 2025
N° 102



**Budget 2025 :
adopté à l'unanimité**

(pages 8 et 9)

Sommaire de la Lettre Municipale



La vie municipale

Pages 4 à 7



Notre dossier

Pages 8 et 9



La vie des écoles

Page 10



La vie du village

Pages 11 à 15

Directeur de publication : N. Beaufort - Conception : C. Martins - Impression : FAGNOLA

Relecteurs : C. Combalot, D. Garon-Guinaud, C. Gros-Bonnivard, P. Mortreuil, C. Rioche, J. Bourry, D. Govaerts.



DES CHIFFRES ET DES ARTICLES

Au cœur de cette lettre municipale, nous vous présentons le **Budget communal, validé et voté à l'unanimité**. D'un fonctionnement rigoureux, il résulte une **forte diminution de la dette** des emprunts. La planification des **grands chantiers, financés en partie par nos instances référencées**, nous permet leur réalisation.

Le vivier des projets pour améliorer, sécuriser, embellir et animer notre village n'a jamais tari. Alimenté par les initiatives, l'implication des élus et la quête aux subventions, beaucoup sont réalisés.

Le budget reste notre fil conducteur des possibles et le feu rouge des impossibles.

Rubriques locales

- **Les écoles** : tous dans le même bain au mois de juin, cadeau de la mairie, reportage sur les activités et les nouveautés.
- **Les Pompiers** : le 14 juin, une journée inédite du congrès départemental avec défilé pédestre et motorisé dans le village, cérémonie place André Chaize, animations et

ÉDITORIAL

démonstrations à La Combe.

• **Les animations estivales :**

- Le marché nocturne Horizon Valdaine,
- Feu d'artifice du 14 juillet,
- Concours de Pétanque,
- Fêtes comme chez vous,
- La piscine et le Club Nautique (récupérez vos cartes de résidents à la mairie),
- En préparation : la Valdingue et les Journées de Patrimoine.

Rubriques spéciales

- **La résidence autonomie** : oublier la lourdeur des charges et l'entretien d'un lieu de vie trop grand, rompre la solitude,... C'est tentant, mais la démarche est difficile car on pense toujours être mieux chez soi. Pour avoir une idée, et peut-être l'envie de faire autrement, à moindre coût et pour plus de sérénité pour vous et vos proches, venez visiter cet espace accueillant, confortable, aménagé pour plus de facilité, idéal pour garder votre indépendance et retrouver une certaine liberté. Vivre autrement, pleinement, en oubliant que le temps passe. Actuellement des T1 et T2 sont disponibles pour de nouveaux résidents, qu'ils soient Valdainois ou d'ailleurs.
- Si vous aimez **les chats**, contactez-nous !

Bien à vous,
Nathalie Beaufort, votre Maire.

Extraits du Conseil Municipal du 20 mars 2025

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame le Maire donne la parole à monsieur Jocelyn BAZUS afin qu'il présente les informations à l'ensemble du Conseil Municipal pour les travaux de la commune :

- La géothermie à l'école Val'Joie : le marché est publié avec la date butoir du 28/04/2025 à 12h. Il faut prévoir la date pour une commission d'appel d'offres.
- La Chaufferie bois au Gymnase : nous sommes toujours dans l'attente de 3 devis.
- Les travaux de sécurisation de Choché : le conseil départemental est revenu sur leur accord pour la mise en place de réduction de chaussée et propose la validation de plateaux. Le coût des travaux sera plus important.
- Les travaux de sécurisation de Plampalais : le dossier est en cours de réalisation.
- PTR de la Combe : depuis sa mise en service, le site est respecté. Les administrés habitant dans le bourg apprécient.
- Les travaux d'assainissement de Plampalais (SIEGA) : les travaux avancent bien. Jocelyn BAZUS informe qu'au regard de la dernière prospective financière validée en date du 4 mars 2025 par le SIEGA, les tarifs changeront à compter du 1er juillet 2025, avec une part fixe inchangée et une augmentation de la part proportionnelle de 6,67 centimes d'euros HT le m3. A titre indicatif, cela représente une augmentation de 53 centimes d'euros HT par mois (0,56 € TTC) pour une facture annuelle de 96 m3 (consommation moyenne par abonné du syndicat).

Madame le Maire présente les informations diverses à l'ensemble du conseil municipal :

- Retour sur la cérémonie du 19/03 : la cérémonie s'est très bien déroulée.
- **Château de St Geoire** : un référé de suspension a été déposé au Tribunal Administratif en date du 18/03/2025 par Monsieur Marc Dolciani dans le cadre de la fermeture administrative : **dans ce dossier, il manque des documents demandés pour la conformité des ERP**. Tout est en cours.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Financier

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public par l'ordonnateur. Il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Déclare que le Compte de Gestion dressé par le comptable public pour l'exercice 2024 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part. Décision : adoptée à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Madame Nathalie BEAUFORT, Maire, en tant qu'ordonnateur, se retire de la séance.

Monsieur Julien BOURRY, 2^{ème} adjoint, présente le compte administratif 2024.

Total investissement 2024 incluant les RAR (Reste À Réaliser) : - 350 939,02 €

Total Excédent de Fonctionnement 2024 : 650 491,47 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Adopte le Compte Administratif 2024 et le déclare conforme au Compte de Gestion. Décision : adoptée à l'unanimité

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

Madame le Maire rappelle qu'à la suite du vote du compte administratif, les résultats doivent être repris dans le budget primitif de l'exercice suivant.

Les instructions budgétaires et comptables disposent que l'excédent de fonctionnement ou d'exploitation constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, Affecte les résultats 2024 du budget principal de la manière suivante :

Décision : adoptée à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2025

Section de fonctionnement équilibrée à 2 381 792,51 €

Section d'investissement équilibrée à 1 569 170,56 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Approuve cette proposition, Adopte le budget primitif 2025 tel que présenté. Décision : adoptée à l'unanimité.

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES – Année 2025

Au cours de cette séance, Madame Nathalie BEAUFORT, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils doivent se prononcer sur les taux des contributions directes pour

Excédent global cumulé au 31/12/2024	650 491,47 €
Affectation obligatoire (compte 1068)	350 939,02 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve (compte 1068)	0 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	299 552,45 €
Total affecté au compte 1068	350 939,02 €
Déficit global cumulé au 31/12/2024	0 €

l'année 2025.

Depuis le 21 mars 2024, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale a été voté en séance du conseil municipal. Il est proposé à l'Assemblée de maintenir les taux d'imposition en 2025 par rapport à ceux de 2024 et de les porter à : TH : 12,52 % ; TFB : 33,76 % ; TFPNB : 38,96 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, De maintenir les taux d'imposition en 2025 par rapport à ceux de 2024, De charger Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

CAPV – Demande de Fonds de Concours « Cœur de Village- Cœur de Ville » pour le projet « Dynamiser le Cœur de Village »

Le Pays Voironnais a mis en place un « Fonds de Concours Cœur de village-Cœur de ville » (FCCVCV) pour la période 2022-2026. Les projets éligibles dudit fonds sont les projets d'aménagement d'ensemble communaux, situés en centre-ville/bourg, participant à leur redynamisation et favorisant l'animation de la vie locale ou les actions ou opérations d'aménagement inscrits dans les conventions « Action Cœur de Ville » ou « Petite Ville de Demain ». Ces projets doivent concourir à atteindre des objectifs reconnus comme prioritaires à l'échelle du Pays Voironnais. La commune de Saint Geoire en Valdaine exerce un rôle de pôle principal et identifié en tant que tel dans le Schéma de Secteur de la Communauté d'agglomération. Son centre-bourg conserve une attractivité forte notamment liée à ce rôle. De nombreux commerces sont présents au bénéfice des habitants du village mais également ceux du bassin de vie. Le projet présenté dans le cadre du FCCVCV a pour objectif de conforter le rôle central de la Place de l'église et de ses abords en améliorant ses fonctionnalités. L'attractivité du centre-bourg de la commune s'en trouvera renforcée. Ce projet a été mis en lien avec les aménagements à caractère intergénérationnel des sites de la Combe du Versoud et de l'espace sportif de la Martinette. Par ailleurs, conformément à l'ambition de la Loi climat et résilience, un objectif de désimperméabilisation des sols des espaces publics est déployé sur la commune. Les nouvelles plantations du projet et plus globalement du centre-bourg répondront aux impératifs de lutte contre les îlots de chaleur inscrits dans le PCAET.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Montant	Taux
Phase 1 : Abords de l'église	53 630 €	Etat DETR 2022	10 728 €	13 %
		Département - Dotation territoriale 2023	9 118 €	11 %
		Région AuRA - Contrat Région	21 455 €	26 %
		Sous-total subventions	41 301 €	77 %
		Reste à charge de la commune AVANT Fonds de Concours	12 329 €	
		Mariant Fonds de concours FCCVCV	1 609 €	3 %
		Reste à charge de la commune APRÈS Fonds de Concours	10 728 €	26 %
Sous-total dépenses Phase 1	53 630 €			
Phase 2 :		Etat	0 €	0 %
Réhabilitation du local commercial	7 615 €	Région AuRA	0 €	0 %
Réhabilitation du logement Mairie	15 780 €	Département de l'Isère	0 €	0 %
Affectation des abords de l'hôtel de ville	6 380 €	Sous-total subventions	0 €	0 %
Sous-total dépenses Phase 2	29 775 €	Reste à charge de la commune AVANT Fonds de Concours	29 775 €	
		CAPV - Fonds de concours Cœur de ville-Cœur de village	9 864 €	33 %
		CAPV - Fonds de concours Petites communes	4 222 €	14 %
		Total Fonds de concours	14 086 €	47 %
		Reste à charge de la commune APRÈS Fonds de Concours	14 086 €	47 %
TOTAL DÉPENSES ÉLIGIBLES	83 405 €	TOTAL RECETTES	83 405 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, D'approuver le plan de financement ci-dessus ; De demander le Fonds de Concours « Cœur de Village - Cœur de Ville 2022-2026 » à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais en vue de participer à l'opération de dynamisation du Cœur de Village sur la phase 1 « abords de l'église » à hauteur de 1 609 € (cf. plan de financement prévisionnel ci-dessus) ; De demander le Fonds de Concours « Cœur de Village - Cœur de Ville 2022-2026 » à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais en vue de participer à l'opération de dynamisation du Cœur de Village, phase 2 « abords de l'hôtel de ville, réhabilitation du local commercial et du logement de la mairie » à hauteur de 9 864 € (cf. plan de financement prévisionnel ci-dessus) ; D'autoriser Madame le Maire à signer le projet de convention annexé et tout acte afférent à cette demande. Décision : adoptée à l'unanimité

Madame le Maire clôture la séance à 22h15.

Retrouvez les informations du conseil municipal sur le site internet :
www.saint-geoire-en-valdaine.com

CCAS - Résidence autonomie : logements disponibles

La résidence autonomie est un ensemble de logements pour les personnes âgées autonomes, construit à proximité des commerces, des transports et des services. Des prestations collectives sont également proposées au sein de cet ensemble.



La résidence autonomie est située à Plampalais, à côté de l'hôpital. Elle est proche du centre du village : à peine 10 minutes à pied, en passant par la montée des 3 pierres.

Réservée aux personnes âgées autonomes, elle permet à ses locataires de vivre en toute indépendance dans un logement privatif avec des espaces communs dédiés à la vie collective et sociale. Des services collectifs sont également proposés au sein de la résidence et un minibus le mardi matin mis à disposition par la mairie permet d'aller faire ses courses au village et au marché sur la place de l'église.

La résidence autonomie est conçue pour accueillir les personnes âgées qui ne peuvent plus ou n'ont plus l'envie de vivre dans leur logement (à cause d'une baisse de revenus, de difficultés d'accès aux commerces, d'un sentiment d'isolement...). La résidence autonomie peut accueillir les personnes seules ou les couples.

La résidence autonomie est composée d'appartements privatifs et



Vue de l'arrière de la résidence, présentant des logements qui possèdent une petite terrasse

d'espaces communs partagés par les résidents : salle d'animation, salle de restaurant, ...

La résidence autonomie propose plusieurs types d'appartements :

- des studios (T1 bis) avec cuisine isolée,
- des T2 (appartement de deux pièces).

Tous les logements ont été rénovés en 2024, et répondent tous aux normes en vigueur, ce qui permet aux résidents d'avoir des équipements adaptés à leurs éventuelles difficultés du quotidien.

Vivre dans la résidence autonomie permet de :

- continuer à vivre de manière indépendante,
- offrir une solution pour garder une vie sociale,
- bénéficier d'un environnement plus sécurisé,
- utiliser des services collectifs (restauration, ménage, animations...),
- avoir un loyer modéré.



Espaces verts de la résidence



Hall d'entrée de la résidence

Les critères d'admission sont les suivants :

- avoir un niveau de perte d'autonomie évalué en GIR (Groupe Iso-Ressources) 5 (personne ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage) ou GIR 6 (personne encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante),
- avoir plus de 60 ans (une dérogation est possible pour les personnes âgées de moins de 60 ans et les personnes en situation de handicap, mais dans des proportions limitées).

Si un couple souhaite entrer en même temps dans la résidence autonomie, ils doivent tous les deux remplir ces critères d'admission.

Des logements sont actuellement disponibles

La résidence autonomie dispose actuellement de plusieurs logements disponibles :

- 1 logement type T2, de 48 m², composé d'une pièce de vie, d'une cuisine et d'une chambre (permet l'accueil d'un couple ou d'une personne seule),
- 4 logements type T1, de 32 m², composés chacun d'une pièce de vie et d'une cuisine.

Si vous êtes intéressés par l'un de ces logements, n'hésitez pas à contacter la mairie de Saint Geoire en Valdaine pour vous renseigner.

La CAPV vous informe

Université pour tous du Voironnais : cours de langues pour tous les adultes

ANGLAIS - ALLEMAND - ESPAGNOL - ITALIEN - RUSSE
LSF (LANGUE des SIGNES FRANÇAISE)

Inscription ouverte aux lycéens



N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire : 04 76 05 36 65 - Email : upt.voironnais@wanadoo.fr - Site : <https://universiteduvoironnais.assoconnect.com>

Quelques informations pratiques : Saison 2025/2026 : de mi-septembre 2025 à mi-juin 2026. Périodicité : 1h à 1h30 de cours par semaine hors vacances scolaires. Tarifs : entre 5 et 7 €/heure selon la langue choisie.

Inscriptions organisées à la Maison des Associations : Mardi 3 juin de 14h à 16h ; Vendredi 6 juin de 10h à 12h ; Mercredi 11 juin de 14h à 16h.

UNIVERSITÉ POUR TOUS – Maison des Associations – 2 place Stalingrad 38500 Voiron

Infos du tri

Non-respect des jours et horaires de collecte

Afin de limiter la présence de bacs de collecte sur la voie publique et les trottoirs (gêne à la circulation...), des horaires de sortie et de rentrée de bacs sont à respecter : la veille au soir du jour de collecte, à partir de 19 h. Les bacs doivent systématiquement et obligatoirement être rentrés dans les propriétés privées au plus tôt après le passage du camion, et ne doivent en aucun cas rester en permanence sur la voie publique.

L'identification du détenteur du bac laissé abusivement sur le domaine public peut donner lieu à une amende et à des poursuites.

Cette infraction peut entraîner une contravention de 2^{ème} classe selon l'article R.610.5 du Code Pénal. Si le bac est laissé de manière permanente, l'infraction peut être qualifiée de 4^e classe selon l'article R.632.1 du Code Pénal.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Gestion des déchets au 0 800 508 892 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h.

Le service Gestion des déchets

ÉVALUER LA SANTÉ DES ENTREPRISES

Assurer la pérennité et la compétitivité des entreprises dans un contexte économique en forte mutation tels sont les objectifs des actions et du nouvel outil portés par le Pays Voironnais et ses partenaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère.

La tête dans le guidon, manque de temps, charge mentale, il n'est pas toujours simple de se questionner sur la santé économique et financière de sa société quand on est chef d'entreprise.

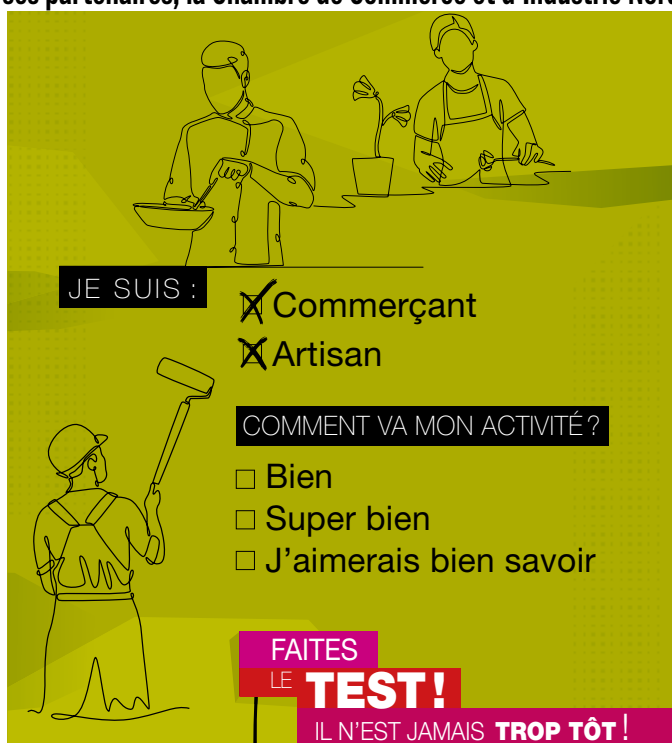
Forts de ce constat, le Pays Voironnais et ses partenaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Isère et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère, ont décidé de lancer une action conjointe à destination des entreprises de proximité afin de les aider à assurer leur pérennité et leur compétitivité, face aux difficultés conjoncturelles ou structurelles et aux nouvelles tendances de consommation.

A travers cette action, les commerçants et artisans sont invités à faire un état des lieux sur la santé économique de leur entreprise à l'aide d'un questionnaire en ligne, à la fois simple et rapide. L'objectif est de leur permettre de détecter au plus tôt les signaux faibles, révélateurs de changements pouvant impacter leur activité.

À l'issue du questionnaire, les dirigeants pourront, sur demande, être mis en relation avec les chambres consulaires pour échanger et bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins sur des thématiques variées : gestion, trésorerie, numérique, économie d'énergie, transmission, etc.

Pour consulter le questionnaire :

<https://limesurvey.paysvoironnais.com/index.php/657885?lang=fr>



JE SUIS :

☒ Commerçant

☒ Artisan

COMMENT VA MON ACTIVITÉ ?

☐ Bien

☐ Super bien

☐ J'aimerais bien savoir

FAITES LE **TEST!**

IL N'EST JAMAIS **TROP TÔT!**



Mini-jobs été 2025 : l'appel à candidatures est ouvert



Mme le Maire, Nathalie Beaufort et Julien Bourry, adjoint, lancent l'appel à candidatures pour les mini-jobs de l'été 2025

Depuis l'été 2020, la municipalité, dirigée par le maire Nathalie Beaufort, a développé le dispositif mini-job. Le principe ? Un contrat d'une semaine pour les jeunes de 16 et 17 ans du village, pour un emploi au service technique municipal, rémunéré au SMIC. Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de la mairie et à transmettre au secrétariat avant le vendredi 30 mai. A noter que les entretiens de recrutement sont programmés en fin de journée le mercredi 11 juin 2025, en présence des deux élus en charge du dispositif : Julien Bourry, adjoint au Maire, et Nadine Chaboud, conseillère municipale.

Ce programme permet d'abord d'accompagner les jeunes du village pour lesquels trouver un emploi saisonnier est souvent difficile. Il permet aussi de transmettre à notre jeunesse le goût du travail et de l'effort, en même temps qu'il responsabilise vis-à-vis des équipements publics.

Relais Petite Enfance ADMR

Le RPE accompagne

LES PARENTS & FUTURS PARENTS

Il vous informe sur les différents modes de garde individuels et/ou collectifs ; Vous informe sur vos droits et devoirs en tant que particulier employeur ; Vous apporte un soutien sur toutes les questions autour de la parentalité ; Vous met à disposition la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(L)E(S)

Il vous accueille pour des temps d'animation avec les enfants, chaque semaine, sur les communes de St Bueil, Massieu, Chirens, Velanne et St Geoire en Valdaine ; Vous informe sur vos droits et vos devoirs en tant que salarié du particulier employeur ; Vous accompagne dans vos démarches administratives relatives au contrat de travail, convention collective et formations professionnelles ; Vous apporte un soutien dans vos fonctions et la valorisation de votre métier ; Vous propose des rencontres entre professionnels autour de thèmes tels que l'alimentation, le sommeil de l'enfant, la sécurité...

LES ENFANTS

Le Relais Petite Enfance organise des activités permettant aux enfants de découvrir de nouvelles expériences, de favoriser leur autonomie et d'expérimenter la vie de groupe avec : des animations collectives à travers des activités d'éveil et de sorties ; des spectacles et ateliers avec la participation d'intervenants autour de la musique, la motricité, la danse, la lecture...

Le Relais Petite Enfance organise des animations, des conférences sur différentes thématiques à destination des parents et des assistant(e)s maternel(le)s.



Contact RPE Valdaine ADMR : 06 98 02 51 81 / rpelavaldaaine@admr38.org

Facebook : ADMR Rpe de la Valdaine

Site internet : <https://enfanceenvaldaaine.wixsite.com/website>

Adresse postale : 590 Route du Bourg, 38620 Saint Geoire en Valdaine (à l'ADMR)

BUDGET 2025 : RIGOU

Le budget 2025, dernier budget du mandat municipal, a récemment été adopté. L'occasion de questionner le Maire Nathalie Beaufort sur sa vision.



Madame le Maire, Nathalie Beaufort, et Julien Bourry, adjoint aux finances, travaillant sur le budget 2025

Madame le Maire, le budget est la plus grande décision dans la vie d'une mairie. Comment comprenez-vous l'unanimité du conseil municipal ?

Nathalie Beaufort (NB) : Depuis le début du mandat, nous mettons en œuvre une gestion rigoureuse des finances de la commune. L'argent que nous dépensons ne nous appartient pas, il est celui des habitants du village. Chaque euro dépensé doit être justifié. C'est cette gestion et la concorde autour des projets qui permettent à l'ensemble du conseil de soutenir ce budget communal.

Comment cette gestion rigoureuse s'illustre-t-elle ?

NB : Tout d'abord, conformément à notre engagement, nous n'avons pas augmenté les taux des impôts locaux. L'inflation met à rude épreuve les finances de nos administrés, augmenter les taux d'impôts n'est donc pas pertinent. De plus, nous avons considérablement désendetté la commune.

Lorsque nous avons pris nos fonctions, la commune était endettée à 2 218 059,81 €. Nous avons chaque année payé les mensualités dues, sans jamais signer un nouveau contrat d'emprunt. A la fin de l'année, la dette sera de 1 145 802,34€. C'est une baisse de 48%. Une performance !

Dans un contexte budgétaire contraint, comment faites-vous pour investir encore ?

NB : En 2025, nous prévoyons d'investir plus de 1 500 000€. Un record. Cela s'explique par des dépenses contenues sur le fonctionnement courant de la mairie. Nous sommes également à la recherche permanente de subventions. Si nous additionnons les subventions perçues depuis le début du mandat, et celles à venir sur ce budget 2025, nous sommes à plus de 1,3 million. Ça représente l'équivalent de deux ans d'impôts fonciers. Il faut pour cela que l'équipe soit mobilisée sur la recherche de financements et le suivi des dossiers. A l'heure actuelle, nous avons plus de trente dossiers de subventions en cours.

UREUX ET AMBITIEUX

ent été adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal.
ion du budget communal.

Les trois chiffres clés du budget 2025 :

<u>Impôts :</u> 0% de hausse des taux d'impôts communaux	<u>Dette :</u> Moins 48% de dette sur le mandat	<u>Subventions :</u> Plus d'1,3 million d'euros sur le mandat
---	---	---

Les 3 grands projets de l'année :

La géothermie à l'école Val'Joie : le changement climatique est une réalité. Après de nombreuses années à travailler sur la rénovation énergétique et thermique des bâtiments, le chauffage au fioul de l'école élémentaire Val'Joie est remplacé par de la géothermie. Les entreprises sont consultées pour la réalisation des travaux pendant l'été. Une action similaire va être entreprise au gymnase, avec une chaudière à bois avant la fin de l'année.



Travaux de sécurité sur la voirie : le secteur de Choché présente des problématiques de sécurité. Aussi, des travaux conjoints avec le Pays Voironnais et le Département de l'Isère doivent être réalisés, sous réserve de l'obtention d'une subvention de l'Etat. Un projet similaire verra le jour plus tard sur le secteur de la Demi-Lune / Plampalais.



La fin des travaux du projet Intergénérationnel : c'est un projet fort du mandat, qui vise à répondre au besoin du plus grand nombre. Nous avons modifié le stationnement à proximité de l'église, renforcé les activités ludiques à la Combe du Versoud et complété l'offre sportive à la Martinette. En complément, nous allons reprendre l'éclairage du tennis et améliorer celui du gymnase.

La municipalité remercie les financeurs qui accompagnent la réussite des projets communaux : la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, le Conseil départemental de l'Isère, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et l'Etat via la Préfecture.

Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin.

Inscriptions à l'école publique

Pour les villages de St Geoire en Valdaïne / Merlas / Velanne, merci de passer en Mairie au plus vite (horaires d'ouverture dans les infos pratiques de la page 16) avec livret de famille + attestation de domicile. Les directrices des écoles maternelle et élémentaire vous contacteront ensuite pour finaliser les inscriptions.

École élémentaire publique Val'Joie : les activités continuent

Les activités diverses et variées au service des apprentissages se poursuivent: escalade pour la classe de CE2/CM1, atelier cyanotype pour les CE1/CE2, une intervention sur le thème du consentement pour les CM2, une sensibilisation au don du sang, ...

Un focus a été porté sur les compétences psychosociales. Des groupes mêlant des élèves du CP au CM2 ont été constitués, chaque groupe ayant la charge de réaliser une «fleur des besoins» (besoin du corps, du cœur, de sécurité, de plaisir, pour être bien avec soi-même). Les échanges réalisés ont été d'une très grande richesse.

Retour sur notre fête de printemps : des élèves déguisés, un jeu de «qui est-ce» géant, un bon goûter et notre petite chorale devant de nombreux parents et par une magnifique journée de printemps !

Marianne Charton, Directrice école élémentaire Val'Joie



École privée Plampalais

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, l'école privée catholique Plampalais accueille les TPS maternelle (Toute Petite Section), élèves nés en 2022, à leur rythme, une ou deux matinées par semaine.

Le mardi 18 février, les élèves de CE2 CM1 CM2 ont partagé un petit déjeuner anglais après plusieurs semaines de projet en langue vivante. Nous avons décoré la classe et chacun a apporté un plat (pancakes, fromage, viande, cookies...) pour le plus grand plaisir de tous.

La semaine du 14 au 18 avril, semaine sans cartable pour tous les élèves de l'école ! Les journées étaient réservées à l'apprentissage d'instruments de musique d'autres horizons grâce à la venue de la compagnie Dorémi. La classe des maternelles profite de l'intervention de cette compagnie pour réaliser un projet pluridisciplinaire qui allie arts visuels, langage et musique. La classe des CP CE1 va créer un arbre coloré, l'occasion de produire une œuvre collective !

Pour information, il reste de la place dans tous les niveaux, les inscriptions pour la rentrée scolaire 2025 sont encore possibles.

Vous pouvez nous contacter par mail : ecoleplampalais@wanadoo.fr ou par téléphone au 04 76 07 15 00.

Sophie GANTELMI d'ILLE - Cheffe d'établissement
École Catholique Plampalais - 91 route de St Sulpice
38620 St Geoire en Valdaïne - 04.76.07.15.00 - ecoleplampalais@wanadoo.fr



Rentrée paisible pour les tous petits



Petit-déjeuner anglais à l'école Plampalais

CLUB RENCONTRE VALDAINOIS : prochaines dates

Vous trouverez ci-dessous les différentes manifestations à venir pour le CLUB RENCONTRE VALDAINOIS avant l'été :

Jeudi 12 Juin : Pique Nique à midi à la Salle du Père Marchand - La Combe ; **Mardi 17 Juin :** Voyage à la journée - Romans ;

Mercredi 2 Juillet : Repas d'été - Restaurant la Villa du Lac à Aiguebelette.

Date à retenir : Samedi 27 Septembre - à 20h00 à la Salle de la Cime - Théâtre avec la Troupe de St Nicolas de Macherin.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la Salle du Club le jeudi après-midi.

La Présidente, Claude RIOCHE

Don du sang : les actions pour 2025

Le 04 avril dernier, l'amicale des donneurs de sang de la vallée de l'Ainan organisait son assemblée générale, au foyer municipal de St Bueil.

Carole Rioche, Présidente, a dégagé 3 objectifs principaux pour 2025 : maintenir à 5 le nombre de collectes en augmentant si possible le nombre de dons et en fidélisant les donneurs, trouver de nouveaux membres pour renouveler le bureau et augmenter la présence de l'association dans les manifestations de la Valdaine.

Pendant cette AG, les membres du bureau ont mis à l'honneur Madame Berger Suzanne qui prend une retraite bien méritée après 57 ans de bénévolat au sein de l'association. Ils ont également récompensé 19 donneurs, dont 12 femmes et 7 hommes contre 11 donneurs l'an dernier. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié gracieusement offert par la Municipalité de St Bueil.

Cette année, l'Amicale a repris la promotion du don dans les écoles : 3 dates ont été effectuées : les 27 mars et 17 avril à l'école Val Joie et

le 10 avril à l'école de St Bueil. Les élèves ont ainsi pu découvrir les rhésus, groupes sanguins, plaquettes et plasma.

L'amicale tiendra également un stand au congrès départemental des Sapeurs-pompiers qui se déroulera le 14 juin à St Geoire en Valdaine.

Lundi 14 avril a eu lieu la 2^{ème} collecte de sang de l'année. 76 donneurs se sont déplacés dont 66 prélevés. Huit nouveaux donneurs se sont présentés, dont trois de communes différentes. Madame Millon Anne-Marie de Velanne, Monsieur Barbier Louison de Montferrat ainsi que Monsieur Fabry Théo de Massieu. Les membres de l'amicale remercient tous les donneurs qui répondent présent lors des collectes et qui prennent de leur temps pour les malades. MERCI pour vos dons. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur vous.

Rendez-vous à la prochaine collecte le lundi 7 juillet de 16h à 19h30 à la salle polyvalente de la Martinette.



Départ pour une retraite bien méritée de la déléguée, Mme Suzanne Berger de Massieu. Elle œuvrait dans l'Amicale depuis 1968.

Notre centenaire Mme Chollat-Namy nous a quitté

À l'aube de ses 102 ans, Mme Chollat-Namy nous a quitté le 4 avril 2025. Le CCAS était allé à sa rencontre en août 2023 pour lui souhaiter un bon anniversaire à l'occasion de ses 100 ans. Sincères condoléances à toute sa famille.



Ouverture de la piscine

Pour la saison 2025, la piscine municipale sera ouverte du 28 juin au 31 août 2025.

Pour cette saison, les bassins sont accessibles du lundi au dimanche de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.

Cartes résidents disponibles pour la saison 2025 - tarifs réduits garantis !

Ces cartes vous permettront de bénéficier en caisse piscine (sur présentation d'une carte d'identité) de tarifs préférentiels pour l'achat des entrées individuelles et des abonnements du 28 Juin au 31 août 2025.

Pour en bénéficier, rendez-vous en mairie avec la Carte d'identité du référent famille, un justificatif de domicile et le livret de famille des bénéficiaires.

Ainsi, pour l'achat d'une carte famille, le tarif extérieur est de 37 € alors qu'avec la carte Résident il est réduit à 23 € !

Vous voulez en savoir plus ? Vite, rendez-vous en mairie !



Club Nautique Valdainois : Inscriptions pour 2025

Le Club nautique Valdainois lance sa saison estivale 2025 :

**Retrouvez-nous Samedi 7 Juin de 10h à 12h
à la Combe (sous la piscine)
pour nous rencontrer, vous inscrire...**

L'occasion de vous rappeler que le CNV est ouvert à tout public, enfants bien sûr mais également aux adultes souhaitant se perfectionner, se détendre mais surtout s'amuser (1 séance par semaine sans engagement).

Pour plus d'informations : 06 24 12 28 61 ou clubnautiquevaldainois@gmail.com

Facebook : [CNV Valdaine](#) - Instagram : [@cnvaldainois](#)



La fête du 14 juillet en préparation

La fête du 14 juillet aura lieu sur le site de la Combe comme chaque année.

Suite au succès des animations des jeux aquatiques de l'année dernier, ces jeux devraient être de retour cette année. Le CNV travaille activement pour mettre en place cette animation.

Le traditionnel concours de pétanque et la buvette, organisés conjointement par le CNV et le Club de pétanque seront également au rendez-vous.

La journée se terminera par le feu d'artifices offert par la municipalité.

Réservez vite cette date dans vos agendas !

Plus d'information dans la prochaine lettre municipale.

USVB : prochains rendez-vous

L'Union Sportive Valdainoise Basket souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé au concours de fléchettes du 1er mars 2025.

L'événement a été une belle réussite et nous avons eu l'honneur d'accueillir le Président de la Ligue Sud Est des Fléchettes, M. Rianaina RATSIMIHAH (à droite sur la photo), ainsi que le Champion d'Espagne de 2013, M. José GARCIA RUIZ (à gauche).

Comme chaque année, nous nous retrouverons pour nos concours de pétanque estivaux, les vendredis 4 juillet et 1^{er} août 2025.

Nous espérons vous voir nombreux.

Sportivement, Le Bureau de l'USVB

site : <http://usvaldainoisebasket.fr> - FB : <https://www.facebook.com/IUSVB/>



105^{ème} CONGRÈS DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE

Le congrès de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère est un événement majeur qui rassemble tous les acteurs du service départemental d'Incendie et de Secours.

En 2025, il sera organisé par les amicales du Val d'Ainan et de Pont de Beauvoisin, le 14 juin à Saint Geoire en Valdaine.

Tout au long de la journée, vous aurez la possibilité d'assister à des démonstrations effectuées par les jeunes sapeurs pompiers, mais aussi de visiter le village civique. Vous pourrez également déambuler dans les allées du marché artisanal dans lequel des goodies à l'effigie du congrès seront

notamment proposés. Le congrès s'achèvera par le traditionnel défilé pédestre et motorisé dans le bourg de Saint Geoire en Valdaine. **Interdiction de circulation de 13h à 18h pour :** Route du bourg depuis le Pont du Versoud jusqu'au stop de la D82 ; Route du souvenir ; Route du bourg bis depuis le PMU jusqu'au stop de la D82 face à la Route des 1000 martyrs.

Pour terminer cette belle journée, nous vous inviterons à nous rejoindre pour **LE BAL DES POMPIERS** organisé en plein air, avec possibilité de repli, en cas de mauvais temps, au Gymnase de la Martinette. Buvette et restauration en continue.

Nous serons très heureux de pouvoir vous accueillir lors de cette 105^{ème} édition du congrès départemental de l'Isère avec tous les sapeurs pompiers des casernes de Pont de Beauvoisin et de Saint Geoire en Valdaine !

SAMEDI 14 JUIN 2025

À PARTIR DE 8 H

AU PROGRAMME

- 8 h : Levée des couleurs
- 9 h : AG UDSP formation + début des animations (village civique, marché artisanal, démonstrations)
- 11 h 30 : Aubade musicale par la musique de l'UDSP
- 13 h 30 : AG UDSP
- 16 h 15 : Cérémonie de passation du drapeau de l'UDSP
- 17 h : Défilé pédestre et motorisé
- 17 h 30 : Remise des prix aux JSP
- À partir de 19 h 30 : Bal gratuit en plein air ou en salle en cas de mauvais temps



POUR PLUS D'INFOS
SUR NOS RÉSEAUX

Conception & Réalisation Éditions JP Martin - 06 91 95 55 12 - Ne pas jeter sur la voie publique



**SITE DE LA COMBE
38620 - COMMUNE DE
SAINT GEOIRE EN VALDAINE**



Concours du Pétanque Club du Val d'Ainan

Le Pétanque Club du Val d'Ainan organise :

Vendredi 27 Juin 2025

Concours de pétanque - ouvert à tous

Stade de la Martinette (buvette et restauration sur place)

Début des inscriptions 18h30 - 10 euros la doublette.

Début des parties 19 h.



Le concours de pétanque du 14 juillet 2025 aura lieu au stade de la Combe à partir de 13h30.

Il est ouvert à tous. 10 Euros la doublette.

Nous vous attendons nombreux à ces concours pour passer un moment de détente et de convivialité .

Le bureau



L'atelier Déco change ses horaires d'ouverture

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30.

Vous ne pouvez venir que le samedi, pas de soucis, prenons un rendez-vous !!

Vous pouvez aussi découvrir toutes mes créations sur mon site internet :

www.latelierdeco-lesite.com ou flashez le QR code.

Vous pouvez me joindre par téléphone au 04 76 93 90 73 ou par mail :

sophie@latelierdeco-lesite.com

Sophie HERRERA



Horizon Valdaine vous accompagne cet été

Un été plein d'animations avec l'association Horizon Valdaine !

L'association des commerçants et artisans de la Valdaine vous a préparé un programme estival pour dynamiser nos commerces de proximité et animer notre village !

👉 **La tombola de l'été** revient cette année tout au long du mois de mai chez les commerçants adhérents à Horizon Valdaine. À chaque achat, vous recevez un ticket de participation : des bons cadeaux de 10 €, valables chez les adhérents de l'association, sont à gagner. Une belle occasion de consommer local tout en se faisant plaisir !

👉 Et ne manquez pas le **Marché de l'Été**, qui aura lieu le samedi 5 juillet en soirée, sur la place André Chaize à Saint Geoire en Valdaine. Producteurs, créateurs, animations et ambiance festive seront au rendez-vous !

Dernière minute : Le bureau d'Horizon Valdaine a changé : **Président :** Martin Miguet - **Secrétaire :** Élodie Brand - **Trésorière :** Camille Berthet.

Merci à tous pour votre soutien aux initiatives locales. Ensemble, faisons vivre notre belle Valdaine !

Un point particulier : fête des mamans et des papas

Vous recherchez un cadeau original pour votre maman ou votre papa ? Offrez lui un vêtement ou un accessoire brodé ! Sur un article que vous me fournirez ou un article parmi ceux que je peux vous proposer, venez avec vos idées de broderie et je vous accompagnerai pour finaliser votre projet.

A bientôt, Candy.

06 78 65 50 13 - Email : unpointparticulier@gmail.com - site : unpointparticulier.com

facebook.com/unpointparticulier - instagram.com/Unpointparticulier



Festival Fête comme chez vous

La Cie NAÛM présente



27 & 28 juin
MASSIEU

Fête comme chez vous

spectacles & concerts participation libre
buvette & restauration

www.NAUM.fr



Chats libres : appel à bénévoles

La gestion des chats errants est délicate. Principalement cela permet la stabilisation de la population féline qui ainsi continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. En 2015, la Municipalité de St Geoire en Valdaine a passé une convention avec la Fondation 30 millions d'amis, reconnue pour leur aide précieuse en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres. Dans le cadre de cette convention, Madame Michelle Bouvier, référente pour la mairie, aidée de quelques bénévoles, prend soin de nos amis à 4 pattes en prenant en charge la stérilisation et l'identification des chats libres de la commune. Elle veille également à l'approvisionnement des maisons de nourrissage qui ont été installées dès 2015 sur les quartiers de la Falanchère, Plampalais, Les Hôpitaux et Champet.

Cette opération est rendue possible grâce à la générosité des dons et en collaboration avec la Fondation Brigitte Bardot. N'oublions pas que l'adoption d'un chaton nous oblige à passer par le vétérinaire pour l'identifier et le stériliser.

Mme Bouvier recherche de nouveaux bénévoles pour l'accompagner dans ces actions. Contactez la mairie pour plus d'informations.



C'est le printemps : rappel des bons réflexes de saison

Les traditionnels rappels pour bien démarrer ce printemps

Le respect du voisinage est la base de la vie en collectivité. Les règles listées ci-dessous sont basées sur le bon sens. Il convient cependant de les rappeler afin que nous puissions tous profiter de nos extérieurs.

Entretien de vos haies et arbres :

- Il est important d'être vigilant sur l'empiétement de vos plantations le long des routes. Elles doivent être entretenues pour ne pas gêner la circulation des automobilistes, camions de collectes des déchets, engins agricoles, etc.
- Merci de respecter les horaires autorisés pour les activités de bricolage, jardinage :
 - Semaine : de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
 - Samedi : de 9h à 12h et 15h à 19h,
 - Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h seulement.
- Vos déchets verts doivent être évacués en déchetterie si vous n'avez pas la possibilité de les broyer et de les traiter à votre domicile. Les horaires d'ouverture sont précisés dans les infos pratiques ci-dessous.



Urbanisme :

Les beaux jours arrivent et vous avez certainement plein de projets qui étaient latents cet hiver. Vous souhaitez installer un abri de jardin ou une piscine, remplacer vos volets et menuiseries, refaire votre toiture, agrandir votre maison, etc.

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de Mairie pour savoir quelle démarche entreprendre avant de vous lancer !

Alerte Cambriolages sur la commune

La gendarmerie nous signale la présence sur la commune de groupes d'individus qui ont fait preuve de comportements suspects. Si vous constatez ce type de comportements, n'hésitez pas à alerter les forces de l'ordre. Nous rappelons également qu'en cas d'absence prolongée, il faut prévenir vos voisins pour qu'il restent vigilants et qu'il est possible de s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances, soit en ligne, soit en se rendant directement à la gendarmerie, maximum 45 jours avant votre départ.

Infos pratiques

- **Mairie** : 04.76.07.51.07
Courriel : mairie@saintgeoireenvaldaine.fr
Tous les matins en semaine : 8h30 - 12h
mardi et mercredi après-midis : 14h - 17h
- **Taxi** : 04.76.55.77.55 / www.adc-taxis.fr
ou 06.78.37.71.39 / <https://taxiservice38.com>
- **Cantine scolaire** : 04.76.07.65.25
Courriel : restauration@saintgeoireenvaldaine.fr
- **Bibliothèque Henri & Renée Morel** :
Mardi 9h - 11h et 16h-18h, mercredi 16h - 18h et samedi de 10h à 12h.
- **Déchetterie de Montferrat** :
Mardi, jeudi, vendredi : 13h30 à 17h30 - Samedi : 8h30 - 12h et 13h - 17h30
- **La Poste** : 3661
- **Gendarmeries (St Geoire & Pont-de-B.)** : 04.76.07.50.17
- **Centre Médico-Social** : 04.76.65.21.29
- **Infirmière-puéricultrice** : 04.76.66.17.55
- **Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) (1^{er} jeudi du mois)** : 04.76.07.51.07
- **Rénovation de l'habitat** :
Cabinet URBANIS : 04.79.33.21.26
- **Agence Départementale d'Information sur le Logement** :
04.76.53.37.30
- **Conciliateur de Justice (Pont de Beauvoisin)** : 04.76.37.04.62
- **Espace France Services** : 04.56.26.16.26
- **Relais Petite Enfance** : 06.98.02.51.81
- **Pompiers (SDIS)** : 112 ou 18
- **Marché** : mardi matin, place André Chaize
- **Messes à St Geoire** : 04.76.37.23.20
www.paroissestjacques38.fr